



Assemblée générale

Distr. générale
4 septembre 2018
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer
un instrument international juridiquement contraignant
se rapportant à la Convention des Nations Unies
sur le droit de la mer et portant sur la conservation
et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones
ne relevant pas de la juridiction nationale**

Première session

New York, 4-17 septembre 2018

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Élection du Bureau.
 4. Programme de travail.
 5. Pouvoirs des représentants.
 6. Débat général.
 7. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale.
 8. Questions diverses.
 9. Clôture de la session.
-

